



DÉCISION N° 000 676 /26/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/tgb du 20 JUL 2026
portant correction du montant TTC suite à la Décision N°000671/26/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/tgb du 13 juillet 2026 portant publication des résultats de N°000064/26/C/MINEE/SG/DAG/SDBMM/SMP/tgb du 14 juillet 2026 l'Appel d'Offres National Ouvert N°0000059/AONO/MINEE/CIPM/2026 du 29 mai 2026 pour les études, fournitures et construction des ouvrages d'extension MT/BT dans les Arrondissements de Yaoundé en treize (13) lots (en procédure d'urgence). **LOT 6**

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ÉNERGIE,

Vu la Constitution ;
Vu le décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;
Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu les décrets n°2018/191 du 02 mars 2018 et n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
Vu La circulaire N°001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
Vu La Circulaire N°0000014/C/MINMAP/CAB du 23 juillet 2025 relative aux modalités de constitution, de consignation, de conservation, de déconsignation, de restitution et de réalisation des garanties dans les marchés publics ;
Vu La circulaire N°0001877/C/MINFI du 31/12/2025 Portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2026 ;
Considérant l'Avis d'appel d'offres National N°0000059/AONO/MINEE/CIPM/2026 du 29 mai 2026;
Considérant le procès-verbal N°00000054/L/MINEE/CIPM/2026 du 07 juillet 2026 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Eau et de l'Energie;
Considérant le Communiqué portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert N°0000059/AONO/MINEE/CIPM/2026 du 29 mai 2026.

DECIDE:

Article 1^{er} : Le soumissionnaire ci-après cité est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N°0000059/AONO/MINEE/CIPM/2026 du 29 mai 2026. Lot6

N°	Soumissionnaire	Lot	Montant proposé TTC en FCFA	Délai D'exécution
01	CITIVA CONSULT SARL	06	38 000 000	04 mois

Article 2 : La présente décision corrige le montant Toutes taxes comprises (TTC) de la Décision N°000671/26/D/MINEE/SG/DAG/SDBMM /SMP/tgb du 13 juillet 2026.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- MINMAP
- CIPM/MINEE
- ARMP
- ARCHIVES/CHRONO



Le Ministre de l'Eau et de l'Energie
(MAÎTRE D'OUVRAGE)
Etoundou Essomba Gaston